

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Arbeitszeit
Akteure	Lombardi, Filippo (cvp/pdc, TI) SR/CE
Prozesstypen	Motion
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Bernhard, Laurent

Bevorzugte Zitierweise

Bernhard, Laurent 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Arbeitszeit, Motion, 2012 - 2013*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Sozialpolitik	1
Bevölkerung und Arbeit	1
Arbeitszeit	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Sozialpolitik

Bevölkerung und Arbeit

Arbeitszeit

MOTION
DATUM: 17.09.2012
LAURENT BERNHARD

Le Conseil des Etats a adopté une motion Lombardi (pdc, TI) réclamant une **harmonisation partielle des horaires d'ouverture des magasins** par la modification de la loi fédérale du marché intérieur. Le texte préconise que les magasins soient ouverts de 6 à 20 heures du lundi au vendredi et de 6 à 19 heures le samedi. Le Conseil national ne s'est pas encore prononcé sur cette motion en 2012. ¹

MOTION
DATUM: 17.06.2013
LAURENT BERNHARD

Après avoir obtenu une majorité au sein du Conseil des Etats l'année dernière, le Conseil national a adopté au cours de la session de printemps une motion Lombardi (pdc, TI) réclamant une **harmonisation partielle des horaires d'ouverture des magasins** par une modification de la loi fédérale du marché intérieur. Le texte préconise que les magasins soient ouverts de 6 à 20 heures du lundi au vendredi et de 6 à 19 heures le samedi. La chambre du peuple a apporté une modification au texte en excluant les jours fériés cantonaux de cette harmonisation partielle. Cette décision qui est intervenue six mois en amont de la votation sur la libéralisation des heures d'ouverture des magasins de stations-service (voir ci-dessus) a provoqué un tollé dans les milieux syndicaux. Unia a d'ores et déjà annoncé qu'il lancerait le référendum au cas où le parlement adopterait un projet conforme à l'objectif de la motion. La question des horaires d'ouverture des magasins devrait donc rester un sujet brûlant au cours des années à venir. ²

1) Mo. 12.3637: BO CE, 2012, p. 748 ss.; NZZ, 18.9.12.

2) Mo. 12.3637: BO CN, 2013, p. 152 ss.; BO CE, 2013, p. 564.; LT, 24.9.13